



## **Relevé de décision du Conseil Scientifique du 26 novembre 2020** en visio-conférence

**Présents** : Jean Pugin, Alain Dubresson, Emmanuel Matteudi, Christiane Mathé, Bernard Dumont, Paul Bron, Etienne Beaudoux, Philippe Dhaussy, Djenane Boyer Chatenet, Jacques Guillaud rejoint le groupe à 11 h après avoir surmonté ses problèmes de connexion

### **Excusés**

Excusés, n'ayant pas pu se connecter : Oumar Ba, Daniel Vacher.

### **Ordre du jour**

- Stratégie de mise en place de la recherche action "le Gref acteur du changement » : calendrier, pilotage, méthodologie....
- Modélisation de projets (P. Dhaussy)
- Avis sur le texte de C. Mathé : "Proposition pour une politique des langues dans la 'culture' Gref"
- Relation CA/CS suite au renouvellement du CA (P. Bron)

### **Stratégie de mise en place de la recherche action "le Gref acteur du changement » : calendrier, pilotage, méthodologie....**

Le CS étudie le document transmis par la coordonnatrice des RP sur les projets répondant aux critères énoncés pour cette étude (Afrique, plus de trois ans, significatifs de l'action Gref) ainsi que les propositions de participation au comité de pilotage de la recherche.

Il souhaite que les RP des pays retenus fassent partie du groupe, ne considérant pas qu'il y aurait « conflit d'intérêts » leur connaissance du terrain étant indispensable.

E. Matteudi, responsable de la recherche, souhaite également que l'un des pays concerne le nord de l'Afrique, Maroc ou Tunisie et que l'une des thématiques soit en lien avec le développement local.

En prenant en compte ces critères complémentaires, le CS renforce et valide la composition du comité de pilotage de cette recherche action :

### ***Comité de pilotage***

- coordination Emmanuel Matteudi,*
- CS extérieurs Gref : Oumar Ba, Alain Dubresson, Etienne Beaudoux,*
- CS Gref : Daniel Vacher, Jean Pugin,*
- DR : Catherine Forcheteau, (Languedoc Roussillon)*
- RP : Danielle Bertrand (Sénégal), Éric Tavernier (Maroc).*

*Ce groupe est susceptible d'être renforcé à la demande et en fonction des besoins par tout adhérent expérimenté.*



*Paul Bron et Jacques Guillaud participent aux travaux au titre de suivi pour le CA et le CS.*

Le coordonnateur du CS est invité à informer les membres du comité de pilotage pour s'assurer de leur accord.

Ce comité tiendra un premier atelier avant les vacances de Noël pour engager la discussion sur la méthodologie et le déroulement des travaux à effectuer.

Emmanuel Matteudi rappelle les conditions et modalités de faisabilité de l'étude (emploi d'étudiants sur 9 mois avec un statut d'apprenti permettant de mobiliser des ressources financières complémentaires hors GREF (nouvelles dispositions à vérifier) ainsi que certaines contraintes (étudiants d'un master d'urbanisme-aménagement, rôle des pays du Maghreb dans leurs parcours).

Le budget reste dans la limite des crédits votés par le CA.

Après avoir examiné le tableau des projets reçus de la coordonnatrice des RP et les critères de choix des projets retenus pour l'étude, le CS propose le projet Bargny (Sénégal, développement local) et le projet petite enfance/pré scolaire (Maroc)

Le projet formation professionnelle à Fès (Maroc) est retenu comme solution alternative. En cas de besoin le projet méthodes actives de l'enseignement formel en Tunisie est évoqué.

### **Modélisation de projets (P. Dhaussy)**

Philippe Dhaussy, expose les grandes lignes d'un projet de modélisation (transmis préalablement aux membres du CS) et interroge son utilité pour le GREF en posant 3 questions : pourquoi faire ce projet ? Que faut-il modéliser ? Comment faut-il le faire pour que le GREF puisse en tirer parti ? Il rappelle qu'un modèle est une abstraction (pas la réalité) issue d'un point de vue, mais que ce point de vue peut être utile au GREF pour le montage et le déroulement des projets à venir, et sans doute aussi pour l'évaluation des projets achevés.

Deux orientations sont possibles : un modèle appliqué au processus de montage d'un projet et un modèle appliqué à l'organisation mise en place.

Il prend l'exemple du projet conduit en Casamance et explique comment on peut, dans ce cas précis, élaborer un modèle selon le point de vue du GREF ou selon un point de vue local.

Enfin, il explique comment, avec une simulation à partir d'un modèle, on peut tenter de mieux structurer un projet GREF. Plus généralement, il existe déjà un modèle GREF qu'il faudrait mieux formaliser pour penser le devenir de l'organisation actuelle.

Ce travail va se poursuivre dans le cadre d'une collaboration avec le laboratoire de recherche FoAP de l'ENSTA Bretagne dont Philippe est membre.

Jacques Guillaud pense qu'il y a là une occasion de créer un outil utile pour le GREF et sollicite les membres du CS, d'une part pour échanger avec Philippe Dhaussy et, d'autre part, pour se joindre au petit groupe de réflexion déjà formé (Philippe Dhaussy, Jean Pugin, Alain Dubresson). Ce groupe est ouvert à tout membre du GREF qui s'intéresse à la problématique de la modélisation de projet.

Etienne Beaudoux souligne que les aspects opérationnels sont les plus importants et, concernant le projet Casamance, qu'il faudrait mettre en valeur les innovations en cours et à développer, ce qui vaut aussi pour d'autres projets.

**Avis sur le texte de C. Mathé : "Proposition pour une politique des langues dans la 'culture' Gref"**



Christine Mathé rappelle que son groupe de travail a dû définir un champ, passant progressivement de la question de la francophonie à celle des rapports entre le Français et les autres langues et aux problèmes du plurilinguisme et du pluriculturel.

Elle rappelle également la méthode utilisée et souligne que le travail a été décentré. Il s'agissait d'abord d'élaborer un document de communication externe destiné à la conférence générale de l'OIF en mars 2020, reportée en 2021, puis d'élaborer un document interne au GREF pour y susciter un débat à partir de conclusions et de préconisations.

En réponse à une question sur les attentes en direction du CS, Christine Mathé précise sa demande d'un avis sur la pertinence de la démarche, sur les retours après la circulation du document et un avis sur les préconisations formulées, notamment : modification des statuts en incluant la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) ; inclusion dans tout projet de la dimension 'enjeux des langues' dans les contextes précis d'intervention ; interrogation sur le problème des traductions et du statut des traducteurs ; inclusion dans le Plan stratégique d'une formation générale aux questions du plurilinguisme.

Compte tenu des enjeux, les membres du CS sont invités à envoyer directement leurs contributions à Christiane Mathé, l'ensemble sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CS pour avis sur les questions posées.

### **Relation CA/CS suite au renouvellement du CA (P. Bron)**

Paul Bron administrateur mandaté comme correspondant du CA au sein du CS par le CA renouvelé en septembre 2020, fait état des modifications intervenues dans l'organisation du CA. Nomination d'une VP chargée de la prospective et du partenariat, et intérêt renouvelé, voire renforcé, du nouveau CA pour les travaux du CS sont actés.

Concernant son statut au sein du groupe, le CS considère qu'il est membre à part entière, à égalité avec les autres membres.

Il est souhaitable de réunir le CS en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront en janvier 2021.

Synthèse validée le 29 novembre 2020  
Le coordonnateur du conseil scientifique  
J Guillaud

